



Appel à projets « Moi(s) sans tabac »

Cahier des charges - année 2017

Sommaire

1. Contexte	3
2. Les missions et activités	4
a. Etat des lieux	
b. Présentation du dispositif/Plaidoyer	
c. Développement des compétences	
d. Accompagnement méthodologique	
e. Interface et transfert de connaissances	
3. Les compétences du porteur de projets	4
4. Les critères d'appréciation des projets	5
a. Organismes éligibles	
b. Projet éligible	
c. Analyse et sélection du projet	
5. Critères d'exclusion	6
6. L'animation au niveau national et le suivi des activités	6
7. Le financement	6
8. Modalités pratiques	7
a. Dépôt des dossiers	
b. Liste des pièces constitutives	
c. Instruction	
d. Calendrier prévisionnel	
9. Les ressources documentaires	7
10. Annexes	8

1. Le contexte

« Moi(s) sans tabac » s’inspire d’un dispositif anglais appelé « Stoptober » mis en œuvre annuellement par Public Health England depuis 2012. Cette opération a été déployée pour la première fois en France en novembre 2016. Il s’agit d’un défi collectif qui consiste à inciter et accompagner, via des actions de communication et de prévention de proximité, tous les fumeurs dans une démarche d’arrêt du tabac sur une durée de **30 jours**¹. A l’issue de ces 30 jours, les chances d’arrêter de fumer de manière permanente sont 5 fois supérieures à ce qu’elles étaient au début de la tentative. Le dispositif anglais a montré son impact favorable sur la proportion de fumeurs ayant fait une tentative d’arrêt² (+ 50 % entre octobre 2012 et la moyenne des autres mois de l’année alors que le mois d’octobre était celui pour lequel la proportion de tentatives d’arrêt était la plus faible sur les 5 années antérieures). En France, la première édition de Moi(s) sans tabac a permis de recruter 180 000 personnes sur le site Tabac info service, un nombre encore plus important de fumeurs ayant probablement participé à Moi(s) sans tabac sans pour autant s’inscrire sur Tabac info service. L’évaluation de l’ensemble du dispositif est en cours de réalisation.

Moi(s) sans tabac est inscrit dans l’axe 2 du Programme national de réduction du tabagisme (**PNRT 2014-2019**), intégré au **Plan cancer 2014-2019** et dans le plan d’action de la **MILDECA**.

En 2016, le PNRT a été décliné, au niveau régional, par les ARS qui ont mis en place les programmes régionaux de réduction du tabagisme. Moi(s) sans tabac est maintenant inscrit dans une démarche nationale et régionale.

Il s’inscrit également dans le **programme Tabac de Santé publique France**, qui vise notamment à augmenter la proportion de fumeurs faisant une tentative d’arrêt. Par son ampleur et sa visibilité, il est également susceptible de contribuer à un autre objectif du programme qui consiste à prévenir l’entrée des jeunes dans le tabagisme.

Ce projet répond également à des objectifs plus généraux : mobiliser les acteurs de terrain notamment les professionnels de santé, et favoriser le changement de comportement dans un sens favorable à la santé.

Pour le grand public, Moi(s) sans tabac comporte deux temps successifs :

- Le mois d’octobre est consacré à la **sensibilisation** des fumeurs. Les actions de communication mises en œuvre durant cette période permettront de susciter l’intérêt des fumeurs, de préparer l’arrêt du tabac à venir, et de les inviter à **s’inscrire** à Moi(s) sans tabac. Ces actions de communication seront mises en œuvre par Santé publique France, les actions de proximité seront déployés par les partenaires de Moi(s) sans tabac, avec, si besoin, le soutien méthodologique des ambassadeurs.
- Le mois de novembre doit permettre d’accompagner les fumeurs dans leur démarche d’arrêt du tabac. Ces actions permettront de **maintenir la mobilisation** des ex-fumeurs et de leur entourer dans l’arrêt du tabac. Comme en octobre, ces actions comporteront un volet

¹ Murray RL et al. Evaluation of a Refined, Nationally Disseminated Self-Help Intervention for Smoking Cessation (“Quit Kit-2”). *Nicotine and Tobacco Research*, 2013, 15: 1365-1371.

² Brown J. et al. How effective and cost-effective was the national mass media smoking cessation campaign ‘Stoptober’ ? *Drug and Alcohol Dependence*, 2014, 135: 52-58.

communication mis en œuvre par Santé publique France et un volet de proximité mis en œuvre par les partenaires de Moi(s) sans tabac.

Le présent appel à projets a pour objectif **d'accompagner le déploiement, sous le pilotage de l'ARS**, du dispositif en région en favorisant la mobilisation des acteurs de terrain. Ces activités qui viennent en complément des actions de communication nationales sont cruciales pour garantir la réussite du dispositif.

Ce cahier des charges précise les missions que devront réaliser les porteurs de projets, les modalités de suivi, d'animation et l'enveloppe budgétaire.

2. Les missions et activités

Le terme ambassadeur désigne l'ensemble des missions qui seront assurées par **l'organisme** recruté dans le cadre de cet appel à projet.

Les ambassadeurs retenus devront être en mesure d'assurer les missions ci-dessous.

a. Etat des lieux (fiche-action 1)

Les 2 principales missions consisteront à

- **Analyser** les bilans régionaux qui seront communiqués par Santé publique France aux attributaires.
- **Identifier** en région les acteurs susceptibles de **mettre en œuvre** des actions de proximité. L'ambassadeur pourra notamment s'appuyer sur les acteurs de l'édition 2016 : services de santé hospitaliers, établissements médico-sociaux, associations, collectivités locales ou territoriales, entreprises publiques ou privées.

En complément, l'organisme ambassadeur devra **identifier** en région les acteurs susceptibles de **conduire des actions d'évaluation de Moi(s) sans tabac à l'échelle régionale**. Il pourra s'agir de travaux portant sur l'efficacité du dispositif, sur sa mise en œuvre, et sur sa perception par le grand public ou les professionnels relais. Cette action devra donner lieu à une liste d'équipes (CV d'une sélection des membres de l'équipe, principaux domaines de recherche et principales publications ces 5 dernières années) ainsi qu'à une description des travaux d'évaluation que cette ou ces équipes seraient susceptibles de porter dans le cadre de Moi(s) sans tabac. Ces travaux d'évaluation régionale ne sont pas financés par Santé publique France.

L'ambassadeur devra préciser la stratégie mise en œuvre pour identifier et mobiliser ces acteurs.

b. Valorisation du dispositif (fiche-action 2)

- **Présenter et valoriser** Moi(s) sans tabac auprès des acteurs repérés ;
- **Présenter** en région les outils élaborés au niveau national pour Moi (s) sans tabac.
- **Mobiliser** ces acteurs et les encourager à s'impliquer dans le dispositif ;

c. Accompagnement méthodologique des acteurs de terrain (fiche-action 3)

- **Conseiller** les porteurs d'action pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs actions « Moi(s) sans tabac ».

- **Déployer** des formations à destination des porteurs d'action ;

L'ambassadeur donnera des exemples d'accompagnements méthodologiques détaillés et précisera le type de formation qu'il envisage de mettre en (contenu, durée, public pressenti...)

d. Suivi de la mise en œuvre et évaluation (fiche-action 4)

L'ambassadeur, en appui de l'ARS, aura à :

- soutenir la mise en place du **comité de pilotage**, piloté par l'ARS (ou l'acteur qu'elle désigne) et incluant les acteurs mobilisés.
- assurer une **remontée d'informations**
 - o sur les actions régionales prévues pour qu'elles puissent être implémentées sur le site Tabac info service, selon le modèle en annexe 2
 - o sur les actions réalisées via la base de données Oscars www.oscarsante.org Ces actions seront à renseigner avant le 1^{er} février 2018.
 - o sur l'ensemble des activités attendues par l'ambassadeur, selon le modèle en annexe 3.

3. Les compétences attendues au sein de l'organisme ambassadeur

L'organisme choisi comme ambassadeur devra disposer les compétences suivantes :

- Avoir une expérience dans l'animation de réseaux ;
- Avoir des compétences en conduite de projets ;
- Faire preuve de leadership ;
- Avoir une bonne connaissance de la santé publique et de la prévention du tabagisme ;
- Avoir une large connaissance des acteurs du champ de la santé publique et de l'arrêt du tabac ;
- Avoir la capacité à agir sur l'ensemble du territoire régional.
- Avoir une bonne connaissance des acteurs locaux

4. Les critères d'appréciation des projets

Les projets qui ne présentent pas les caractéristiques ci-dessous ne seront pas retenus.

L'appel à projets n'a pas vocation à financer la mise en œuvre d'actions locales « Moi(s) sans tabac ».

a. Organismes éligibles

Cet appel à projets s'adresse à tous les promoteurs d'action, à savoir toute personne morale :

- de droit public (établissement public local d'enseignement, collectivités territoriales et leurs établissements publics, accueils collectifs de mineurs etc...) ;
- de droit privé à but non lucratif (association, mutuelle, etc.) ou ayant une mission de service public.

b. Projet éligible

- Le projet doit être d'envergure régionale ;
- Le projet doit avoir reçu un avis favorable de l'ARS concernée ;
- Le projet doit contenir l'ensemble des documents requis ;

- Le projet doit être en cohérence avec les objectifs de réduction du tabagisme du projet régional de santé (PRS) et le programme régional de réduction du tabagisme ;
- Le projet pourra fédérer plusieurs acteurs ; l'un d'eux devra être désigné comme coordonnateur de l'ensemble du projet et sera l'interlocuteur de Santé publique France.

c. Analyse et sélection du projet

Sur la méthodologie de projets

- Pertinence du projet dans sa globalité ;
- Méthodologie rigoureuse et précise (contexte, étapes, objectifs, activités, moyens, calendrier, lieux d'action, suivi, évaluation, budgets...) ;
- Cohérence des activités prévues avec les moyens humains et matériels ;
- Clarté et cohérence des objectifs (généraux et opérationnels) et des activités ;
- Le calendrier proposé doit être en cohérence avec le calendrier de mise en œuvre du Moi(s) sans tabac.

Sur le budget

- cohérence du financement demandé et des activités prévues
- charges détaillées
- Dans le cas où l'ARS voudrait renforcer les missions de l'ambassadeur, elle pourra cofinancer le projet présenté. Le promoteur devra alors présenter le budget global.

Sur la réalisation des activités

- les activités doivent se dérouler sur 8 mois ;
- Identification claire des bénéficiaires cibles.

Sur l'appui à l'ARS

- Capacité à s'appropriier les priorités et besoins régionaux et à y répondre.

Sur les compétences de la structure

- Aptitude de la structure à diriger un projet.

Sur le périmètre d'action

- Capacité à intervenir sur tous les départements de la région

5. L'animation au niveau national et le suivi des activités

Les ambassadeurs retenus bénéficieront de l'expertise et de l'accompagnement de Santé publique France qui assurera **l'animation du dispositif** et de la **création des outils** de communication. A ce titre et afin de soutenir le déploiement régional du « Moi(s) sans tabac », Santé publique France organisera 3 journées d'échanges avec les ambassadeurs retenus. Ces journées de rencontre seront l'occasion de présenter le dispositif global, d'échanger sur les activités prévues, de partager et de mutualiser des réflexions et ressources pour alimenter les pratiques. Les déplacements liés à ces journées sont à la charge des ambassadeurs.

Les ambassadeurs retenus feront aussi l'objet d'un suivi en collaboration avec chacune des ARS des régions concernées.

6. Financement

Cet appel à projet est doté d'un budget de 1 100 000€ pour soutenir un projet dans chacune des 17 régions.

Le financement attribué à chaque ambassadeur couvrira une période de 8 mois sur l'année 2017 et sera alloué prioritairement aux coûts salariaux déclarés par l'ambassadeur (personnels en poste ou à recruter) pour la réalisation des actions « mois sans tabac ».

Un financement supplémentaire de l'ARS est possible, notamment pour ce qui l'évaluation au niveau régional, ou si l'ARS souhaite renforcer les missions exercées par l'ambassadeur. Ce financement fait l'objet d'une convention spécifique entre l'ARS et l'organisme attributaire »

Le montant des cofinancements (contributions financières ou en nature) des autres partenaires, et notamment ceux susceptible d'être alloués par l'ARS doivent également apparaître dans les budgets prévisionnels présentés par chaque ambassadeur.

7. Modalités pratiques

a. Délais et modalités de dépôt des dossiers

Le dossier complet est à adresser pour le **24 mars 2017 au plus tard** :

- à **l'ARS de votre région** sous format électronique et/ou papier, selon les modalités définies par l'ARS.

ET

- à **Santé publique France** ,
en version électronique, à l'adresse suivante : moisanstabac@santepubliquefrance.fr
et sous format papier à l'adresse suivante :
Santé publique France
Direction de la prévention et de la promotion de la santé
à l'attention de Olivier Smadja
12, rue du Val d'Osne
94415 Saint-Maurice Cedex France

b. liste des pièces constitutives du dossier de Candidature

Le dossier devra comporter impérativement l'ensemble des éléments suivants :

1- La description du projet :

- La présentation du projet sous forme de fiches-action (voir **Annexe**)
- Le calendrier des activités
- Des exemples détaillés d'activités ou d'interventions sur des thèmes ou selon des modalités semblables à celles Moi(s) sans tabac.
- Le CV du responsable de la structure candidate
- Les CV des personnes pressenties pour réaliser les activités.

- 2- **L'engagement**, par l'organisme ambassadeur de réaliser au plus tôt, et au plus tard le 1^{er} juin, l'ensemble des activités attendues.
- 3- **Les pièces administratives suivantes en deux exemplaires :**

1- Pour un organisme privé à but non lucratif :

- Dossier de financement **CERFA 12156*04** rempli intégralement et dûment signé
- Copie des statuts déposés ou approuvés
- Photocopie du récépissé de déclaration en Préfecture et, le cas échéant, des modifications
- Derniers comptes annuels approuvés
- Copie du dernier rapport du commissaire au compte disponible (dans le cas où l'organisme reçoit annuellement plus de 153 000 euros sous forme de dons ou de subventions).
- Le dernier rapport d'activité de l'organisme
- Relevé d'identité bancaire

2- Pour un organisme public

- Dossier de financement
- Relevé d'identité bancaire

c. L'instruction des dossiers

L'ARS transmettra à Santé publique France un avis sur les projets présentés **3 avril 2017 au plus tard**.

Les projets ayant reçu un avis favorable de leur ARS seront soumis à l'analyse d'experts. Ils seront ensuite présentés à un comité de sélection, en présence du Directeur Général de Santé publique France.

La décision définitive sera notifiée par Santé publique France au porteur de projet **avant le 18 juin 2017**.

En l'absence de candidature ayant reçu un avis favorable de l'ARS concernée, Santé publique France déploiera uniquement le dispositif de communication national, et transmettra à l'ARS toutes les informations relatives au calendrier et modalités de déploiement de l'opération Moi(s) sans tabac

c. Calendrier prévisionnel

Lancement de l'appel à candidature	21 février 2017
Date limite de réception ou de dépôt des dossiers (cachet de la poste faisant foi)	24 mars 2017
Instruction des dossiers reçus par l'ARS	Courant avril
Comité de sélection	24 avril 2017
Notification de la décision et signature de la convention	Juin-juillet 2017
Lancement du « mois sans tabac »	Novembre 2017

8. Bibliographie

Brown J. et al. How effective and cost-effective was the national mass media smoking cessation campaign 'Stoptober'? *Drug and Alcohol Dependence*, 2014.

Murray RL et al. Evaluation of a Refined, Nationally Disseminated Self-Help Intervention for Smoking Cessation ("Quit Kit-2"). *Nicotine and Tobacco Research*, 2013, 15: 1365-1371.

West R, Stapleton JA. Clinical and public health significance of treatments to aid smoking cessation. *Eur. Respir. Rev.*, 2008, 17, 199-204.

Guignard R. et al. La consommation de tabac en France et son évolution : résultats du Baromètre santé 2014. *BEH*, 2015, n° 17-18.

Ministère des affaires sociales et de la santé, Programme national de réduction du tabagisme 2014-2019, 55 pages. <http://social-sante.gouv.fr/IMG/pdf/PNRT2014-2019.pdf>

Annexe 1 : budgets prévisionnels

FICHE-ACTION 1 – « Etat des lieux »
--

Objectif général	
Objectifs opérationnels	1- 2- 3-

Objectif 1			
Recettes prévisionnelles			
Santé publique France			
Autres financeurs (préciser)			
TOTAL			
Dépenses prévisionnelles			
Frais de Personnel		Quotité de travail dédiée à l'action	<i>(jours/homme)</i>
Frais de déplacements, restauration, hébergement...			
Frais de communication			
Frais annexes (à préciser)			
TOTAL			

Objectif 2			
Recettes prévisionnelles			
Santé publique France			
Autres financeurs (préciser)			
TOTAL			
Dépenses prévisionnelles			
Frais de Personnel		Quotité de travail dédiée à l'action	<i>(jours/homme)</i>
Frais de déplacements, restauration, hébergement...			
Frais de communication			
Frais annexes (à préciser)			
TOTAL			

FICHE-ACTION 2 – « Valorisation autour du dispositif »

Objectif général	
Objectifs opérationnels	1- 2- 3-

Objectif 1			
		Recettes prévisionnelles	
Santé publique France			
Autres financeurs (préciser)			
TOTAL			
		Dépenses prévisionnelles	
Frais de Personnel		Quotité de travail dédiée à l'action	(jours/homme)
Frais de déplacements, restauration, hébergement...			
Frais de communication			
Frais annexes (à préciser)			
TOTAL			

Objectif 2			
		Recettes prévisionnelles	
Santé publique France			
Autres financeurs (préciser)			
TOTAL			
		Dépenses prévisionnelles	
Frais de Personnel		Quotité de travail dédiée à l'action	(jours/homme)
Frais de déplacements, restauration, hébergement...			
Frais de communication			
Frais annexes (à préciser)			
TOTAL			

FICHE-ACTION 3 – « Accompagnement méthodologique des acteurs de terrain »

Objectif général	
Objectifs opérationnels	1- 2- 3-

Objectif 1	
Recettes prévisionnelles	
Santé publique France	
Autres financeurs (préciser)	
TOTAL	
Dépenses prévisionnelles	
Frais de Personnel	Quotité de travail dédiée à l'action
Frais de déplacements, restauration, hébergement...	<i>(jours/homme)</i>
Frais de communication	
Frais annexes (à préciser)	
TOTAL	

Objectif 2	
Recettes prévisionnelles	
Santé publique France	
Autres financeurs (préciser)	
TOTAL	
Dépenses prévisionnelles	
Frais de Personnel	Quotité de travail dédiée à l'action
Frais de déplacements, restauration, hébergement...	<i>(jours/homme)</i>
Frais de communication	
Frais annexes (à préciser)	
TOTAL	

Objectif 3	
Recettes prévisionnelles	
Santé publique France	
Autres financeurs (préciser)	
TOTAL	
Dépenses prévisionnelles	
Frais de Personnel	Quotité de travail dédiée à l'action
Frais de déplacements, restauration, hébergement...	<i>(jours/homme)</i>
Frais de communication	
Frais annexes (à préciser)	
TOTAL	

FICHE-ACTION 4 – « Suivi et mise en œuvre de l'évaluation »

Objectif général	
Objectifs opérationnels	1- 2- 3-

Objectif 1			
Recettes prévisionnelles			
Santé publique France			
Autres financeurs (préciser)			
.....			
.....			
TOTAL			
Dépenses prévisionnelles			
Frais de Personnel		Quotité de travail dédiée à l'action	<i>(jours/homme)</i>
Frais de déplacements, restauration, hébergement...			
Frais de communication			
Frais annexes (à préciser)			
.....			
.....			
TOTAL			

Objectif 2			
Recettes prévisionnelles			
Santé publique France			
Autres financeurs (préciser)			
.....			
.....			
TOTAL			
Dépenses prévisionnelles			
Frais de Personnel		Quotité de travail dédiée à l'action	<i>(jours/homme)</i>
Frais de déplacements, restauration, hébergement...			
Frais de communication			
Frais annexes (à préciser)			
.....			
.....			
TOTAL			

Objectif 3			
Recettes prévisionnelles			
Santé publique France			
Autres financeurs (préciser)			
.....			
.....			
TOTAL			
Dépenses prévisionnelles			
Frais de Personnel		Quotité de travail dédiée à l'action	<i>(jours/homme)</i>
Frais de déplacements, restauration, hébergement...			
Frais de communication			
Frais annexes (à préciser)			
.....			
.....			
TOTAL			

Annexe 2 : reporting des activités

Valorisation du dispositif				
	Date	Ordre du jour	Structures d'origine des participants	Nombre de participants
Réunion 1				
Réunion 2				
Réunion 3				
Modes de valorisation du dispositif (site internet, newsletters, relations presse, plateforme, ...)				
Commentaires libres				
<i>(difficultés rencontrées, éléments positifs)</i>				

Formation des acteurs de terrain					
Les formations mises en œuvre					
	Date de la formation	Contenu de la formation	Nombre de jours de formation	Nombre de personnes formées	Structure d'origine des personnes formées
Formation 1					
Formation 2					
Formation 3					
Evaluation de la Formation					
Y a-t-il eu une évaluation de cette activité ?					
Si oui, quel type d'évaluation a été réalisé et quels en sont les principaux résultats ?					
Commentaires libres					
<i>(difficultés rencontrées, éléments positifs)</i>					

Accompagnement méthodologique					
Les conseillers					
	Structure d'origine				
Conseiller 1					
Conseiller 2					
Les accompagnements méthodologiques					
	Date de l'accompagnement	Contenu du projet accompagné	Structure d'origine des personnes accompagnées	Temps dédié à l'accompagnement	Le projet a-t-il abouti ?
Accompagnement méthodologique 1					
Accompagnement méthodologique 2					
Accompagnement méthodologique 3					
Commentaires libres					
<i>(difficultés rencontrées, éléments positifs)</i>					

Suivi de la mise en œuvre et évaluation				
La composition du comité de pilotage				
	Structure d'origine			
Participant 1				
Participant 2				
Les réunions de l'instance de pilotage				
	Date de la réunion	Ordre du jour	Nombre de participants	Structures d'origine des participants
Réunion 1				
Réunion 2				
Réunion 3				
Commentaires libres				
<i>(difficultés rencontrées, éléments positifs)</i>				

Annexe 3 : Modèle de transmission des actions pour leur valorisation sur Tabac info service

Moi(s) sans tabac					
<i>Recensement des actions de type "événementiel" à relayer sur le site Tabac info service</i>					
Région	Qui	Nom de l'évènement	Description de l'action	Date	Lieu

Annexe 4 : reporting des actions Moi(s) sans tabac via Oscars

ID	<i>Attribution automatique – non visible</i>
Titre	
Année	2016 Pré rempli
Evènement date début	
Evènement date fin	
Evènement horaires	Heure de début - Heure de fin
Evènement lieu	Lieu + ville
Porteur de l'action	Structure porteuse : Nom de la structure : Sigle : Type de structure : N° de siret : obligatoire - non visible Président : Directeur : Adresse postale : Tél. : Mail. : Site Internet : Contact 1 : Mail : non visible Tél. : non visible Contact 2 : Mail : non visible Tél. : non visible Contact 3 : Mail : non visible Tél. : non visible
Thème(s)	Conduites addictives Prérempli
Sous thème	Tabac Prérempli
Coût	
Financeur + budget	Financeur : ----- budget : ----- € Financeur : ----- budget : ----- € Financeur : ----- budget : ----- €
Dispositifs	Moi(s) sans tabac Prérempli
Plan national	Plan cancer 3 Programme de réduction du tabagisme PNRT 2014-2019 Prérempli
Fréquence	<input type="checkbox"/> Ponctuelle (une action qui a lieu à une date précise (ex. une journée mondiale...)) <input type="checkbox"/> Répétitive (une même action ponctuelle répétée à des moments différents dans des lieux différents)

	<input type="checkbox"/> Suivie (<i>action sur une population, avec un suivi de cette population (ex. point écoute, atelier santé...)</i>)
Lieu d'intervention	<input type="checkbox"/> Etablissement scolaire collège <input type="checkbox"/> Etablissement scolaire maternelle et primaire <input type="checkbox"/> Etablissement scolaire lycée <input type="checkbox"/> Cabinet médical et paramédical <input type="checkbox"/> Centre communal d'action sociale <input type="checkbox"/> Espace et centre de loisirs et sportif <input type="checkbox"/> Centres commerciaux, marchés <input type="checkbox"/> Centre de soins, établissement de santé, centre de santé, MRS <input type="checkbox"/> Centre social <input type="checkbox"/> CSAPA - CAARUD <input type="checkbox"/> Etablissement pénitentiaire <input type="checkbox"/> Etablissements et services médico-sociaux pour adultes handicapés <input type="checkbox"/> Etablissements et services médico-sociaux pour enfants handicapés <input type="checkbox"/> Etablissements et services médico-sociaux pour personnes âgées <input type="checkbox"/> Etablissements et services médico-sociaux pour personnes en difficultés spécifiques <input type="checkbox"/> Foyer de travailleurs migrants <input type="checkbox"/> Lieu de travail - entreprise <input type="checkbox"/> Lieu de travail - collectivité locale <input type="checkbox"/> Lieu de travail - administration publique <input type="checkbox"/> Lieu festif <input type="checkbox"/> Manifestation publique <input type="checkbox"/> Mission locale <input type="checkbox"/> Organisme de formation <input type="checkbox"/> Structure d'accueil pour les jeunes <input type="checkbox"/> Université <input type="checkbox"/> Structure en charge de la distribution de l'aide alimentaire <input type="checkbox"/> Autre
Public(s) Le public coché doit être celui à qui s'adresse DIRECTEMENT l'action et non les bénéficiaires indirects.	<input type="checkbox"/> Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> Tout public <input type="checkbox"/> Préadolescents (10-12 ans) <input type="checkbox"/> Adolescents (13-18 ans) <input type="checkbox"/> Jeunes 18-25 ans <input type="checkbox"/> Adultes 18-55 ans <input type="checkbox"/> Personnes de plus de 55 ans <input type="checkbox"/> Professionnels de santé <input type="checkbox"/> Professionnels du social <input type="checkbox"/> Professionnels de l'éducation <input type="checkbox"/> Autre profession <input type="checkbox"/> Femmes enceintes <input type="checkbox"/> Parents <input type="checkbox"/> Patients <input type="checkbox"/> Personnes handicapées <input type="checkbox"/> Habitants <input type="checkbox"/> Etudiants, apprentis <input type="checkbox"/> Jeunes 16-25 ans (insertion professionnelle) <input type="checkbox"/> Personnes détenues ou sous-main de justice <input type="checkbox"/> Personnes immigrées <input type="checkbox"/> Personnes prostituées <input type="checkbox"/> Usagers de drogues <input type="checkbox"/> Personnes sans domicile fixe <input type="checkbox"/> Chômeurs <input type="checkbox"/> Personnes en difficulté socio-économique <input type="checkbox"/> Autre + Public (Champ libre)
Type d'action	<input type="checkbox"/> Accueil, écoute, orientation <input type="checkbox"/> Action de santé communautaire <input type="checkbox"/> Communication, information, sensibilisation

	<input type="checkbox"/> Consultation ou accueil individualisé (sevrage) <input type="checkbox"/> Atelier collectif
Portée géographique	Communes : Départements : Niveau géographique : <input type="checkbox"/> Régional <input type="checkbox"/> Départemental <input type="checkbox"/> Communal
Objectif(s) de l'action	<i>Objectifs opérationnels de l'action</i>
Description	
Partenaires de l'action	
Outils et supports utilisés	
Outils et supports créés	
Nombre de personnes touchées	
Evaluation de l'action	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> non <i>Indicateurs quantitatifs + Résultats</i> <i>Indicateurs qualitatifs + Résultats</i>
Observation	
Commentaire de saisie	
Statut de la fiche	<input type="checkbox"/> Valide Action terminée, bilan reçu <input type="checkbox"/> Visible Action visible par l'internaute (A cocher dès le début) <input type="checkbox"/> En cours de réalisation Action en cours de réalisation

Ce reporting se fera via la base oscars accessible sur www.oscarsante.org.